

CHECK LIST POUR STOCKAGE TEMPORAIRE DE CONTENEUR EXPORT TDF SUR EUROPE UNIQUEMENT POUR CONTENEUR DRY STANDARD ET REEFER

ATTENTION : pas de cntr IMO (même QL), pas de cntrs spéciaux (flat, open top, citernes, etc...)

ETAPE	QUI	QUOI
1	Compagnie maritime	Ajout d'une escale MEUR (Terminal de l'Europe) et du commentaire ODCY dans le voyage agent départ S)ONE - nécessaire pour autoriser les entrées sur MEUR.
2	Compagnie maritime	Contacter le service EDI GMP (02.35.25.60.30 ou informatique@gmportuaire.fr) pour l'informer du navire concerné par ces transferts et ainsi autoriser l'intégration des booking sur MEUR. (Etape nécessaire uniquement pour le suivi des 1ers tests)
3	Compagnie maritime	Ajouter un pré-acheminement MEUR dans votre booking, depuis votre SI privatif avec mise à jour S)ONE par EDI (COPARN) ou directement par IHM dans S)ONE. Ne pas modifier le lieu du booking MTDf (qui doit rester le lieu principal pour le chargement), seul l'ajout du lieu préacheminement MEUR permettra le bon déroulement de cette procédure.
4	Compagnie maritime	Informers le donneur d'ordre du booking du changement de terminal + impérativement lui communiquer les étapes 5 et 6 ci-dessous
5	Compagnie Maritime / Transitaire	Vérifier que le conteneur est "Bon à Réceptionner Manutentionnaire" sur MEUR dans S)ONE
6	Compagnie Maritime / Transitaire	Informers le chauffeur routier de se présenter sur MEUR (et non sur MTDf).
7	Terminal GMP	Réception du conteneur sur MEUR, updat dans S)ONE
8	Compagnie maritime / Transitaire	Demande de transfert (TFR) vers MTDf dans S)ONE. Si la réception n'a pas encore eu lieu sur MEUR, la demande de transfert sera positionnée en « attente constat », et sera soumise en douane automatiquement lors de l'intégration du constat de réception. Vérifications à réaliser après la soumission en douane: - "Autorisé à sortir" sur MEUR doit se cocher vert au bout de 30mn d'accord douane - "Bon à Enlever Manutentionnaire" sur MEUR doit se cocher vert au bout de 40min - "Bon à Réceptionner Manutentionnaire" sur MTDf doit se cocher vert au bout de 40min
9	Compagnie maritime / Transitaire	Passer la commande de traction pour transfert vers MTDf à la traction portuaire GMP 72H avant la closing du navire. + transmettre le code TCT
10	Traction GMP	Transfert des conteneurs de MEUR sur MTDf
11	Terminal GMP	Réception du conteneur sur MTDf, update S)ONE
12	Terminal GMP	Chargement sur navire

CAPTURE ECRAN S)ONE

Informations pré ou post acheminement +

Etape	Référence transport	Mode de transport	Nom du moyen de tran...	Identifiant du moyen de...
10  10 - Pre-carriage transport		3 Transport route		
Date prévisionnelle de prise en charge			Transporteur	Lieu de prise en charge
	Lieu de livraison	Date prévisionnelle de livraison		MEUR TERRE-PL...
				

CHECK LIST POUR STOCKAGE TEMPORAIRE DE CONTENEUR IMPORT TDF SUR EUROPE UNIQUEMENT POUR CONTENEUR DRY STANDARD

ATTENTION : pas de IMO, pas de cntrs spéciaux (flat, open top, citernes, etc...)

ETAPE	QUI	QUOI
1	Compagnie Maritime / Transitaire	72 heures avant ETA, la compagnie communique la liste des conteneurs retenus auprès : - de l'order entry GMP (order.entry@gmportuaire.fr) - de la traction portuaire GMP (traction@gmportuaire.fr)
2	Compagnie Maritime / Transitaire	<p>Demande de transfert (TFR) vers MEUR dans S)ONE. <i>-Si le déchargement n'a pas encore eu lieu sur MTDf, la demande de transfert sera positionnée en « attente constat », et sera soumise en douane automatiquement lors de l'intégration du constat de déchargement.</i></p> <p>Vérifications à réaliser après la soumission en douane:</p> <ul style="list-style-type: none"> - "Autorisé à sortir" sur MTDf doit se cocher vert au bout de 30mn d'accord douane : - "Bon à enlever manutentionnaire" sur MTDf doit se cocher vert au bout de 40mn - "Bon à réceptionner manutentionnaire" sur MEUR doit se cocher vert au bout de 40mn
3	Compagnie Maritime / Transitaire	Confirme sa commande de transfert auprès de la traction portuaire GMP
4	Traction GMP	Exécution de la commande - dans la limite de 50 tours/jour (export compris)
5	Terminal GMP	Réception du conteneur sur MEUR, update dans S)One
6	Compagnie Maritime / Transitaire	<p>Obtention du BAS sur MEUR à condition d'avoir bien renseigné dans S)ONE le lieu MEUR dans la commande de transport (Identification du transporteur : ICI)</p> <p>Vérifications à réaliser:</p> <ul style="list-style-type: none"> - "Identification du transporteur" sur le lieu MEUR - "Autorisé à sortir" sur le lieu MEUR - "Bon à enlever Manutentionnaire" sur MEUR doit se cocher vert dans les 10mn environ.
7	Compagnie Maritime / Transitaire	Informier le chauffeur routier de se présenter sur MEUR (et non sur MTDf).
8	Transporteur routier	Informier le chauffeur routier de se présenter sur MEUR (et non sur MTDf).